



...sont jugés...

Audience spéciale, hier, au tribunal de Bergerac, pour le passage en correctionnelle de deux affaires de stupéfiants.

La première d'entre elle, jugée hier matin, implique deux hommes de 17 et 33 ans, respectivement de Naillac et de Mouleydier. La justice reproche aux deux comparses, qui font actuellement l'objet d'une détention provisoire, d'avoir importé, détenu, transporté et cédé de la résine de cannabis dans les Pyrénées-Atlantiques, les Landes ainsi qu'en Dordogne.

L'interpellation des deux hommes, qui circulaient alors dans deux voitures différentes, est survenue le 26 janvier 2010, sur l'autoroute qui longe la ville de Biarritz. Le plus âgé a reconnu sans difficulté transporter 55 kg de résine de cannabis sur

n'en sont pas moins tombés d'accord pour évoquer la présence d'un « commanditaire » dont ils se sont efforcés de taire le nom.

À l'encontre des deux prévenus, qui ne justifient néanmoins pas du casier judiciaire - celui du plus âgé est vierge et celui du plus jeune bien chargé - le procureur de la République a requis six ans de prison pour le détenteur du cannabis et cinq ans pour son acolyte. Sensible aux plaidoiries des avocats, le tribunal a finalement condamné le détenteur de cannabis à trois ans de prison et le conducteur de la seconde voiture à dix-huit mois de prison avec sursis.

Trafic de cocaïne

Autre affaire jugée, hier dans l'après-midi, celle d'un trafic de cocaïne. À la barre, trois hommes et quatre femmes, principalement cités à compa-

trouvait alors en possession de 500 g de cocaïne en provenance d'Espagne. L'enquête des forces de l'ordre a révélé la présence d'un donneur d'ordres qui coordonnait les efforts de son bras droit, un Bergeracois qui espérait pouvoir se payer le brevet de pilote avec l'argent du trafic, un revendeur sur la Côte basque à qui sa femme, d'origine espagnole, servait d'interprète et deux petites dealers qui subvenaient à leur consommation personnelle avec la revente de petites quantités de cocaïne. L'ex-femme du donneur d'ordre était poursuivie, elle, pour blanchiment d'argent. Le tribunal a condamné respectivement les trois principaux protagonistes de l'affaire à huit ans, six ans, et six ans dont dix-huit mois avec sursis avec mise à l'épreuve.

Émilie Delpeyrat

e.delpeyrat@sudouest.fr

Les Poudriers interdits de manif

LES EYZIES Dimanche, à l'occasion de la venue de Nicolas Sarkozy, l'interdiction de manifester a été signifiée manu militari aux salariés

Manifester sans prévenir sur le passage du président de la République, cela ne marche pas à tous les coups. Dimanche, ils sont une vingtaine de salariés de Bergerac NC a en avoir fait l'expérience.

Ils avaient choisi de se rendre aux Eyzies, où Nicolas Sarkozy était attendu après sa visite de la grotte de Lascaux, afin d'exprimer leurs inquiétudes quant au désengagement de l'État et au rachat de leur société par Maxam.

« Nos voitures ont été repérées sur la route par les gendarmes, bloquées dès l'entrée des Eyzies et fouillées sur commission rogatoire délivrée par le procureur de la République », s'insurge Christophe David-Bordier, représentant syndical Sud de BNC. Tracts, banderoles, et même pétards selon la préfecture, ont été découverts et saisis.

« Plus de 3 heures parqués »

Quant aux manifestants, on leur a demandé d'évacuer. « On a été deux

à résister », relate Christophe David-Bordier qui se plaint aujourd'hui d'une plaie au cuir chevelu, d'un œuf de pigeon au tibia et d'une épaule luxée. « On a tous été parqués pendant plus de trois heures dans une ruelle, entourés par les forces de l'ordre, sans explication. »

Des plaintes relayées par l'inter-syndicale qui estime dans un communiqué que les salariés ont été « pris en otage » et qu'ils ont « été assimilés à des terroristes ». Bref, ce même communiqué dénonce « la dictature » et l'indifférence générale dans laquelle tout cela s'est déroulé, aucun élu ne s'émouvant de la situation.

Ordre public

Interrogée hier soir, la préfète de la Dordogne, Béatrice Abollivier, ne nie pas qu'il y a eu une intervention musclée. Mais elle en livre une toute autre analyse. « Les choses sont très claires. Sans autorisation, une manifestation sur la voie publique est

interdite. Les salariés de BNC n'ont pas prévenu. Je leur avais demandé s'ils souhaitaient solliciter une audience auprès d'un conseiller du président. Ils m'avaient répondu que cela ne servirait à rien. Cela augurait d'un coup d'éclat. Mon rôle de préfet était de maintenir l'ordre public. Que des salariés qui craignent pour leur emploi aient envie de manifester, j'en conviens. Mais il y a des règles. Que tous ne les connaissent pas, soit. Ce qui est très choquant est de voir qu'il y avait parmi eux deux responsables syndicaux légitimement élus. J'y vois une tentative d'instrumentalisation choquante. »

En parallèle, elle évoque la manifestation d'opposition à Nicolas Sarkozy qui s'est déroulée sans heurts à l'entrée de Montignac, et « pour laquelle nous avions été prévenus, ce qui a permis de s'organiser afin que cela ne perturbe pas la visite présidentielle ».

Anne-Marie Siméon

ers Brive

en 1987. Samedi, ce sera uniquement sur invitation, avec, cependant, quelques places vendues pour le tour. Pour dimanche, il reste des places au départ de Périgueux à 10 h 30 (arrivée à Brive à 12 h 03) et de Brive à 16 h 20 (arrivée à Périgueux à 18 h 36).

enseignements et réservations auprès de l'association Mérillier va-24, soit auprès de l'hôtel de ville de Coulounieix-Chamiers au 03 09 57 57. Également au 09 99 01 78. Prix aller-retour : 12 euros.

Larue

ajoute le cheminot, Bordeaux qui a vu un prototype du TGV en 1963.

« Tourmant dans la carrière de Larue devenu chef de chantier en 1963. « Pendant quatre ans dans les Landes on a fait les mises au point. Je me souviens notamment de la première fois où on a réussi à atteindre les 318 km/h avec des machines normales. »

Bert Larue semble regarder ses années passées avec un peu de nos-

Sécurisez votre hiver

Vos obligations

CHAUDIÈRES

- 🔥 Gaz
- 🔥 Fioul
- 🔥 Bois

L'ENTRETIEN de votre chaudière à votre initiative

COMMUNIQUE DE PRESSE.

Bergerac le 13 Septembre 2010.

Hier dimanche 12 Septembre, le président de la République s'est déplacé en DORDOGNE. Une délégation des personnels de Bergerac NC a souhaité s'inviter aux EYZIES afin de porter au plus haut niveau le l'état les quelques **110 suppressions d'emplois sur leur site.**

QUOI DE PLUS NORMAL !

Il faut croire que ce genre de démarche fait peur à SARKOZY et sa suite (mais également ses sbires de la Préfecture, secrétaire général en tête) en effet :

Dés l'arrivée de notre délégation, *fouille complète des véhicules, des paniers pique-nique, relevé de l'identité des salariés, saisie des banderoles et tracts, transfert du porte parole de l'intersyndicale à la gendarmerie du BUGUE.*

Mais ce ne fut pas tout car :

Isolement de la délégation, parfois avec violence (sur au moins deux de nos camarades), parcage tel du bétail dans une petite ruelle isolée, puis repoussé au fond de ce « coupe gorges ».

Le président de la « République » n'aime pas être dérangé car avant de nous séquestrer pendant plus de trois heures, les représentants de ce que l'on doit appeler l'ordre avaient indiqués « ni sifflet, ni insulte ».

NOUS POSONS aujourd'hui les questions suivantes :

- De quel droit retient-on en otage des gens qui n'ont a aucun moment troublé l'ordre public ?
- De quel droit des salariés qui défendent leurs emplois sont ils assimilés à des terroristes ?

SARKOZY est passé, tout s'est bien déroulé et les chargés de l'organisation seront félicités, nous avons bien compris que c'était là leur seul souci.

Reste nos difficultés et nos emplois supprimés dont tous ceux qui ont reçu le Président n'ont rien à faire car « du fond de notre prison », nous n'avons vu personne, aucun élu, aucun politique ni d'ailleurs aucun représentant de la presse.

En conclusion, nous dirons simplement la chose suivante :

« Quand une République bâillonne ses enfants, quand elle séquestre arbitrairement, on ne peut plus parler de LIBERTE, d' EGALITE encore moins de FRATERNITE, mais bien de DICTATURE ! »

Les représentants des salariés de Bergerac NC sont restés calmes et dignes face aux multiples provocations et propos déplacés, le président n'a pas eu de « tâche » sur sa visite.....

MAIS NOUS TENIONS A FAIRE SAVOIR CE QU'IL S'EST REELLEMENT PASSE LORS DU DEPLACEMENT DU COUPLE PRESIDENTIEL EN DORDOGNE.

L'intersyndicale de Bergerac NC.

Boulevard Charles Garaud
24 108 BERGERAC.

***Contact: SIERRA Guillaume
06.98.43.05.06.***